



AVIS DE COURSE
de la
« COUPE D'HIVER »
organisée par le
YACHT CLUB DE CANNES



Yacht Club de Cannes

les 2 - 3 & 4 Décembre 2011

Avec la coopération de l'Association « Cannes Dragon International »

Application des règles de l'ISAF, et celles de l'IDA (La Règle 13.30 ne s'appliquera pas)
VHF autorisée à bord suivant les dernières règles de Classe.

Inscriptions

Jeudi 1er décembre 2011 de 15 h à 17 h

Vendredi 2 décembre de 9h à 12h

Courses

Coupe « Cannes Dragon International »

1er signal d'avertissement vendredi 2 décembre 2011 à 13 heures sur l'eau

Une seule course est requise pour valider cette épreuve.

Toutes les courses comptent

Lecture des résultats après les courses de la Coupe CDI

« Coupe d'Hiver » du Yacht Club de Cannes

1er signal d'avertissement samedi 3 décembre 2011 à 11 heures sur l'eau

1er signal d'avertissement dimanche 4 décembre 2011 à 10 h 30 sur l'eau

Une seule course est requise pour valider cette épreuve.

Toutes les courses comptent

Pas d'avertissement au-delà de 14 h 15 le 4 décembre 2011

Lecture des résultats après les courses de la Coupe d'hiver

Challenge Gavia WILKINSON-COX

Classement effectué sur l'ensemble des courses des Coupes C.D.I et d'Hiver.

Frais de dossier : 90 Euros

COUPE d'HIVER 2011

FICHE DE PREINSCRIPTION a nous renvoyer avant le 25 novembre 2011

La liste d'équipage sera à compléter sur place

N° de VOILE : N° ISAF :

Nom : Prénom :

N° de Licence:.....Club.....

Adresse :

.....

Code Postale :.....Ville :

Téléphone :..... E-mail :

Règlement de 90 Euros en espèces ou par chèque à l'ordre du Yacht Club de Cannes

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 3 mai 1995, relatif aux manifestations nautiques en mer, le soussigné déclare être le chef de bord et à ce titre capitaine du navire au titre du droit maritime. Il a l'entière responsabilité de son navire et de son équipage. Il s'assure que le navire et tous les équipements requis sont en bon état, que l'équipage a la connaissance et l'aptitude nécessaire pour assumer la manœuvre et l'utilisation. Il lui appartient de ne pas prendre le départ ou de gagner un abri ou les circonstances seraient de nature à mettre en danger son navire et son équipage.

Par cette déclaration ; il décharge de toute responsabilité le Comité d'Organisation, le Jury et le Comité de Course et toutes autres personnes physiques ou morales qui participent à l'organisation, à quelque titre que ce soit, tant en ce qui le concerne, qu'en ce qui concerne son équipage et son navire.

Par ailleurs, il accepte de se soumettre aux règles de course de l'ISAF et à toutes autres règles qui régissent cette manifestation.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions ci dessus

Date.....

Signature